

Lettre ouverte à propos de l'avenir de l'aéroport de Dole Tavaux

Dijon, le 11 mars 2019

A :

Madame la présidente de Région

Monsieur le président du département du Jura,

Monsieur le président du Grand Dole

Depuis 2007, le Département du Jura s'est vu transférer par convention conclue avec l'État l'aérodrome de Dole-Tavaux, suite au refus de la collectivité régionale d'assurer la reprise de cet équipement. Depuis le 1^{er} janvier 2010 la gestion de l'aéroport est confiée à la SAS Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura, constituée à parité entre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura et Keolis Airport, dans le cadre d'une convention de Délégation de Service Public (DSP). Cette convention arrivant à échéance le 31 décembre 2019, le département a délibéré le 15 octobre 2018 en faveur d'une nouvelle DSP afin de permettre la poursuite de l'activité sur la plateforme et lancé un appel à candidatures en procédure restreinte en décembre 2018. L'aide attendue des collectivités territoriales (Département, Région, Grand Dole,...) est **chiffrée à 20 millions d'euros hors taxes sur 8 ans**.

Les organisations syndicales, associatives et politiques cosignataires de cette lettre ont partagé leurs réflexions sur l'avenir de cet équipement aéroportuaire et plus généralement sur la question des déplacements en et hors de Bourgogne Franche-Comté. De fait, nos analyses convergent sur les trois exigences suivantes :

- La nécessité d'une bonne gestion de chaque euro d'argent public dans une perspective de long terme.
- L'inclusion, dans les actes de nos collectivités, de clauses sociales et fiscales conditionnant toute aide
- L'urgence à prendre en considération de manière cohérente dans toutes les politiques publiques les changements climatiques, la préservation de la biodiversité et les atteintes à l'environnement.

Sur ces problématiques nos collectivités doivent être exemplaires dans leurs actes.

Si la convention de DSP signée en 2010 prévoyait une enveloppe globale de 5 millions d'euros sur 10 ans, l'analyse des comptes montre que fin 2019 nous serons très probablement au-delà de 28 millions d'euros d'argent public dépensés ... ce qui est considérable au vu des difficultés du département du Jura à faire face aux besoins de la politique sociale. Pour nous, aider ceux qui en ont besoin à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie, garantir une offre de soin de qualité sur tout le territoire et sauvegarder nos hôpitaux menacés de fermeture, maintenir les personnels indispensables à la réussite de nos jeunes élèves et étudiants dans les écoles, collèges et lycées, mais aussi soutenir l'emploi et l'économie par exemple en développant un tourisme durable et solidaire, aussi bien au niveau régional, que national et international, sont autant de priorités qui nous semblent plus urgentes.

Dans le cadre de la stratégie régionale validée en juin 2017, le Conseil Régional BFC serait prêt à contribuer à hauteur de 40% aux charges de l'aéroport de Tavaux. Si l'agglomération du Grand Dole apporte de son côté également 20% du budget, le département verra sa part diminuer... Ce partage à trois de la charge financière qui ne désigne pas de collectivité compétente sert-il à diluer la responsabilité ?

Il est utile de rappeler que pratiquement la moitié de l'argent public déboursé durant les 10 années écoulées a été capté par les actionnaires des compagnies aériennes, et plus précisément par ceux de la compagnie à bas coûts Ryanair. Faut-il détailler les innombrables infractions à la législation du travail attachées au nom de cette compagnie irlandaise qui, de surcroît, ne paye pas un centime d'impôt en France ? Ce soutien est-il justifié lorsque l'on sait que le taux de remplissage des avions vers Porto, Marrakech et Fès, les trois destinations desservies depuis Dole-Tavaux, avoisine 95% ?

Parallèlement, la disparition récente de deux dessertes TGV en région est désolante et nous aimerions qu'ensemble nos élus restent mobilisés en faveur de tous les transports en commun. Pour une collectivité comme le Grand Dole qui restreint aujourd'hui son appui aux transports en commun de l'agglomération, il serait consternant que le soutien financier à l'aéroport devienne plus lourd que celui consenti pour accompagner les habitants dans leurs déplacements du quotidien ...

La contribution énergie climat est indispensable pour inciter progressivement à moins polluer. Elle doit être renforcée, mais de manière plus juste. Certains secteurs pourtant très polluants sont exemptés et les ménages sont 3 à 6 fois plus taxés sur le carbone que les grands pollueurs. Il faut appliquer avec équité le principe pollueur-payeur, en supprimant les cadeaux fiscaux accordés aux modes de transports les plus pollués. Notamment le secteur aérien. La fin de l'exonération sur le kérosène marquera à n'en pas douter un véritable renversement de tendance dans les déplacements ...

Nos points de vue convergent sur le **rejet de tout soutien public au low-cost** et sur l'urgence d'une meilleure affectation de l'argent public (transport en commun de proximité, social, éducation, accompagnement à la relocalisation de l'agriculture et à l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, écologie, numérique ...).

Nous espérons mettre cette question au cœur du débat public à l'heure où les responsables politiques régionaux, départementaux et locaux s'apprentent à sceller l'avenir de l'aéroport de Dole-Tavaux pour une décennie, nous espérons que nos arguments seront entendus.

Recevez, Madame la présidente de la Région, Monsieur le président du Département du Jura, Monsieur le président de l'agglomération du grand Dole, nos respectueuses salutations.

Premiers signataires :

CFDT retraités Dole, FSU Jura, Union syndicale Solidaires Doubs, FNAUT BFC, France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté, Collectif Jura Notre Dame des Landes, Confédération Paysanne du Jura, ATTAC Jura, ATTAC Doubs, Europe Ecologie Les Verts Franche-Comté, Europe Ecologie Les Verts Bourgogne, Génération•s Dole, PCF Bassin Dolois, PCF Jura, France Insoumise groupe d'action Dole, Place Publique 39, NPA 39